



Communiqué de presse n° 13/--
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 27 mars 2013

Fonds monétaire international
Washington, DC 20431 (USA)

La mission des services du FMI en Côte d'Ivoire conclut la troisième revue du programme soutenu par la Facilité Elargie du Crédit

Une mission du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Mr. Michel Lazare, Sous Directeur au Département Afrique du FMI, a séjourné à Abidjan du 13 mars au 27 mars 2013 dans le cadre des discussions sur la troisième revue du programme soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Ce programme a été approuvé par le conseil d'administration du FMI le 4 novembre 2011 (voir le communiqué de presse n° 11/399) pour un montant de 390,24 millions de DTS (environ 616 millions de dollar). La mission a été reçue en audience par Son Excellence Dr. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire; S.E.M. Daniel Kablan Duncan, Premier ministre et Ministre de l'Economie et des Finances; S.E.M. Dr. Albert Toikeusse Mabri, Ministre d'Etat, ministre du Plan et du Développement; S.E. Mme Nialé Kaba, Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances; S.E.M. Adama Toungara, Ministre du Pétrole, des Mines, et de l'Energie; S.E.M. Konan Gnamien, Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative; S.E.M. Mamadou Sangafowa Coulibaly, Ministre de l'Agriculture; S.E.M. Jean-Claude Brou, Ministre de l'Industrie; M. Jean-Baptiste Aman Ayayé, Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que d'autres hauts responsables aux gouvernements. La mission a aussi rencontré les représentants du secteur privé et de la communauté des partenaires techniques et financiers. Les discussions ont porté sur les développements économiques récents, les perspectives de croissance et les politiques économiques dans le cadre du programme FEC.

A l'issue de la mission, M. Michel Lazare a fait la déclaration suivante :

«Les autorités ivoiriennes et les équipes du FMI ont eu des discussions très fructueuses dans le cadre de la troisième revue du programme soutenu par la FEC et sont parvenues à un accord provisoire sous réserve de son approbation par la Direction générale et le Conseil d'administration du FMI. Ainsi, les politiques économiques du gouvernement pourraient être soutenues par un décaissement de 48,8 millions de Droits de tirages spéciaux (environ 74 millions de dollar). La réunion du Conseil d'administration est prévue pour fin mai 2013.

Les performances macroéconomiques en 2012 ont été meilleures que prévu, avec un taux de croissance du PIB réel de 9.8%. L'inflation s'est établie à 1.3% en 2012. L'exécution budgétaire a aussi été meilleure que prévu. La Côte d'Ivoire a régularisé sa dette extérieure pour la première fois en près de 30 ans, suite à l'atteinte du point d'achèvement PPTE et des

accords avec ses créanciers commerciaux. Tous les critères de performance et quatre des cinq repères indicatifs à fin décembre 2012 au titre de l'accord FEC ont été respectés.

Les perspectives macroéconomiques pour 2013 sont favorables, avec un taux de croissance qui restera vigoureux dans un contexte d'inflation maîtrisée. Avec des appuis financiers extérieurs conséquents, le taux d'investissement public dépassera les 7 % du PIB, conformément au Plan National de Développement 2012-15.

Des progrès notables ont été réalisés récemment dans la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment pour améliorer le climat des affaires et renforcer le secteur de l'énergie bien que des délais aient été constatés pour certains d'entre elles. En outre, la réforme du secteur du cacao contribue à réduire la pauvreté rurale. Des retards ont été constatés dans la préparation d'une stratégie à moyen terme de la masse salariale publique, la restructuration du secteur public, la régularisation de la dette intérieure, et l'adoption du code de l'électricité.

Le gouvernement continuera la mise en œuvre de son programme de réformes. Dans ce cadre, les priorités sont la réforme de la TVA, de nouvelles améliorations dans le climat des affaires, l'adoption d'un code de l'électricité, et l'élaboration d'une stratégie à moyen terme de gestion de la masse salariale et la préparation d'une loi sur la concurrence.

La poursuite de la mise en œuvre de l'agenda de réformes des autorités soutenu par la FEC du FMI devrait se traduire par des créations d'emploi, des marges accrues pour le financement des dépenses de lutte contre la pauvreté et une hausse du niveau de vie de la population ivoirienne dans son ensemble.

L'équipe du FMI tient à remercier les autorités pour leur cordiale hospitalité et les échanges constructifs. »